

[COMPLET] Construire l'avenir / Conséquences de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées sur la demande des offres institutionnelles – Congrès Insos

La ratification, au printemps 2014, de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a été un grand moment – pour les personnes en situation de handicap comme pour l'ensemble du secteur. Cette convention permet de remettre fondamentalement en question les attitudes et les positions actuelles à la lumière des paradigmes inclusion, participation et autodétermination. Parallèlement, elle met les institutions au défi de développer leurs structures, leurs processus et leurs offres de prestations en fonction des besoins, en mettant un accent important sur la participation des personnes en situation de handicap.

Comment faire participer des personnes en situation de handicap aux processus décisionnels? Quel est le rôle du leadership dans une responsabilité partagée? Et quel est le rôle des coopérations sur la voie vers l'inclusion, la participation et l'autodétermination? C'est sur ces questions, et sur bien d'autres encore, que les conférencières et les conférenciers prendront position à Flims.